

## Pour nous joindre :



### ***Par la poste ou en personne :***

752, 1ere Avenue Ouest  
Chazel (Qc) J0Z 1N0



***Par téléphone :*** 819-333-4758



***Par fax :*** 819-333-3818



***Par courriel :*** [chazel@mrcao.qc.ca](mailto:chazel@mrcao.qc.ca)

## Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, Mardi et Jeudi

9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

### **Merci à notre commanditaire**

Comité Bellefeuille

595A, Principale, Authier (Qc) J0Z 1C0

Tél : (819)782-3297

Fax : (819)782-3301



**Le bureau municipal sera fermé  
le 14 octobre 2019 pour l'Action de grâce**



**Prochaine séance du conseil municipal :**

**5 octobre 2019**



# Des 4 coins de Chazel

Octobre 2019

Chazel, vol. 9, no 10

## JOYEUX HALLOWEEN!



*\*Vous pouvez faire parvenir vos photos à [chazel@mrcao.qc.ca](mailto:chazel@mrcao.qc.ca)*

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 10, NUMÉRO 9 OCTOBRE 2019

## ILS VONT AU RECYCLAGE... LE SAVIEZ-VOUS ?



**Papier d'aluminium** : L'aluminium est recyclable à l'infini. Mais attention ; il ne faut pas le confondre avec les emballages d'apparence métallisée (comme celui des barres tendres). L'aluminium, lorsque chiffonné, demeure en boule. Même légèrement souillé, il peut être déposé dans le bac bleu.

**Verres en carton** : Les verres à café à usage unique, tout comme les verres en carton pour boisson gazeuse, sont recyclables et peuvent être déposés dans le bac bleu. Les couvercles et les pailles, qui ne sont pas recyclables, vont dans le bac vert.



**Contenants en carton pour mets surgelés** : S'ils sont peu ou pas souillés, les contenants en carton pour mets surgelés peuvent être déposés au bac bleu.

**Cintres de métal** : S'ils ne sont pas retournés chez le nettoyeur, les cintres de métal peuvent être déposés dans le bac bleu. Il faut cependant les regrouper et les attacher, car, individuellement, ils pourraient abîmer les équipements du centre de tri.



**Papier déchiqueté** : pour que le papier déchiqueté soit entièrement recyclé, il suffit de le mettre dans un sac transparent avant de le déposer dans le bac bleu. De cette façon, il ne s'éparpillera pas à travers les équipements du centre de tri.

**Contenants de peinture vides** : Qu'ils soient en acier ou en plastique, les contenants de peinture vides sont recyclables. Il suffit de bien les essuyer et de les laisser sécher avant de les déposer dans le bac bleu.



### UTILISEZ L'APPLICATION « ÇA VA OÙ ? »

Cette application mobile de Recyc-Québec est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

En quelques clics seulement, vous saurez où et comment vous départir de plus de 1000 produits selon votre municipalité.

Rien de plus facile :

- inscrivez le nom de votre municipalité ;
- identifiez le produit dont vous voulez vous départir.

Voilà ! Une ou des options s'affichent.

Une version web est également disponible au : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou).



Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

Le coin des finances      Merci de votre générosité!

AOÛT : Revenus : 334,50\$    Dépenses : 474,41\$    Déficit : (139,91\$)

SEPTEMBRE: Quêtes : 193,30\$    Capitation : 0

\*\*\*\*

\*\*\*\*

\*\*\*\*

## Activités de financement au profit de la fabrique

Les marguilliers, à leur dernière réunion, ont convenu d'organiser diverses activités de financement le 15 décembre :

-Tirage au sort de dindes, des billets seront en vente bientôt à 1\$ chacun et 12 billets pour 10\$.

-Bingo. Tirage de prix de présence.

-Vente de pâtés et desserts variés que des bénévoles cuisineront pour vous.

-Vous pouvez, dès maintenant, passer votre commande à Armande Bouchard (819-333-6178) qui se fera un plaisir de cuisiner pour vous : - pâté à la viande : 6\$,      - pâté au poulet, au saumon ou mexicain : 8\$,      - tourtière du Lac Saint-Jean : 9\$, -tarte au sucre : 5\$    - tarte variée : 6\$,    - gâteau aux carottes, carré aux dattes, bûche de Noël : 5\$

\*\*\*\*

\*\*\*\*

\*\*\*\*

## Visite du reliquaire de Saint Frère André

Du 8 au 16 novembre, il y aura la visite du reliquaire de Saint Frère André dans notre zone. Nous avons demandé à l'avoir chez nous, mais nous ne savons pas encore si ce sera possible. Nous vous en avertirons, aux messes dominicales, dès que nous le saurons.

\*\*\*\*

\*\*\*\*

\*\*\*\*

# FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-JANVIER

## Intentions des messes

Dimanche 13 octobre Pas de messe

Dimanche 20 octobre 10heures Messe à La Sarre seulement

Dimanche 27 octobre 11 heures Célébrant : Rémy Nduwayo

\*Messe pour Jean-Noël Veillette, 81<sup>e</sup> anniversaire du décès

Par ses sœurs Andrée et Marie

\*Messe pour Marie-Anna St-Amand, 6<sup>e</sup> anniversaire du décès

Par ses nièces Andrée et Marie

Dimanche 3 novembre 9 heures 30 Célébrant : Jean-Guy Trudel

\*Messe pour une intention spéciale - Par Carmen Plourde

\*Messe pour Édith Veillette, 51<sup>e</sup> anniversaire du décès

Par ses soeurs Andrée et Marie

Dimanche 10 novembre Pas de messe

\*\*Le 20 octobre il y aura une seule messe pour toute notre région à l'occasion du mois missionnaire extraordinaire. Elle sera célébrée par Mgr Gilles Lemay, en l'église de La Sarre, à 10 heures. Toute la population est invitée à y participer.

\*\*Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, il y a une réorganisation du service des prêtres pour la zone d'Abitibi-Ouest. Emmanuel Manirakiza et Crescent Mboninyibuka résident maintenant au presbytère de Macamic et desservent 10 paroisses de la zone est. Notre paroisse fait maintenant partie du groupe des 13 autres paroisses qui sont rattachées à celle de La Sarre. Trois prêtres y sont desservants : Rémy Nduwayo, curé, Jean-Guy Trudel demeure notre prêtre répondant et Fabio Andrés Calderon Martinez, vicaire. Le dernier dimanche d'octobre et novembre, Rémy Nduwayo viendra célébrer une messe supplémentaire à 11 heures.



Cette année, l'halloween ce passera samedi le 26 octobre entre 16h et 20h, dans la municipalité de Chazel.

QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ À SE REMÉMORER :

- 👤 PRIORISER UN COSTUME AUX COULEURS CLAIRES, AVEC DES BANDES RÉFLÉCHISSANTES AFIN D'ÊTRE BIEN VISIBLE POUR LES AUTOMOBILISTES.
- 👤 EVITER LES COSTUMES TROP LONG QUI POURRAIENT FAIRE TRÉBUCHER ET PRIVILÉGIER LE MAQUILLAGE PLUTÔT QUE LE PORT DU MASQUE.

ÉTABLISSEZ UN PLAN ET DES CONSIGNES AVEC VOS ENFANTS :

- 👤 DETERMINER UN TRAJET ET UNE HEURE DE RETOUR
- 👤 RESTER EN GROUPE OU AVEC UN ADULTE ACCOMPAGNATEUR
- 👤 NE JAMAIS ENTRER DANS LA MAISON OU DANS LA VOITURE D'UN INCONNU
- 👤 NE JAMAIS SUIVRE UN INCONNU
- 👤 TRAVERSER LES RUES AUX INTERSECTIONS
- 👤 FAIRE INSPECTER LES BONBONS PAR UN ADULTE RESPONSABLE AVANT DE LES CONSOMMER.



AUTOMOBILISTES, SOYEZ VIGILANTS!!

ET SURTOUT, AYEZ BEAUCOUP DE PLAISIR !!!!

# NOËL DES ENFANTS

**Vendredi 6 décembre, à la salle communautaire**

**18h30 spectacle de marionnette**

**19h arrivée du Père Noël et distribution de cadeaux**

Durant cette soirée, il y aura un  
spectacle de marionnette :  
**Gazou fête Noël**

Pour l'occasion, nous t'invitons  
toi et tes parents à vêtir votre  
plus beau pyjama.

Après le spectacle, vers 19h, le Père Noël  
Viendra te voir pour t'apporter un petit  
Cadeaux, **mais ton papa ou ta maman  
devront t'avoir inscrit sur ma liste avant  
le 28 novembre 2019.**

Voici le numéro : (819) 333-4758

*Père Noël*

*p. s. Pour être inscrit tu dois avoir entre 0  
et 7 ans et tes parents doit habiter à chazel*



## **RAPPEL IMPORTANT AUX CITOYENS**

### **LOI SUR LES VÉHICULES HORS ROUTE**

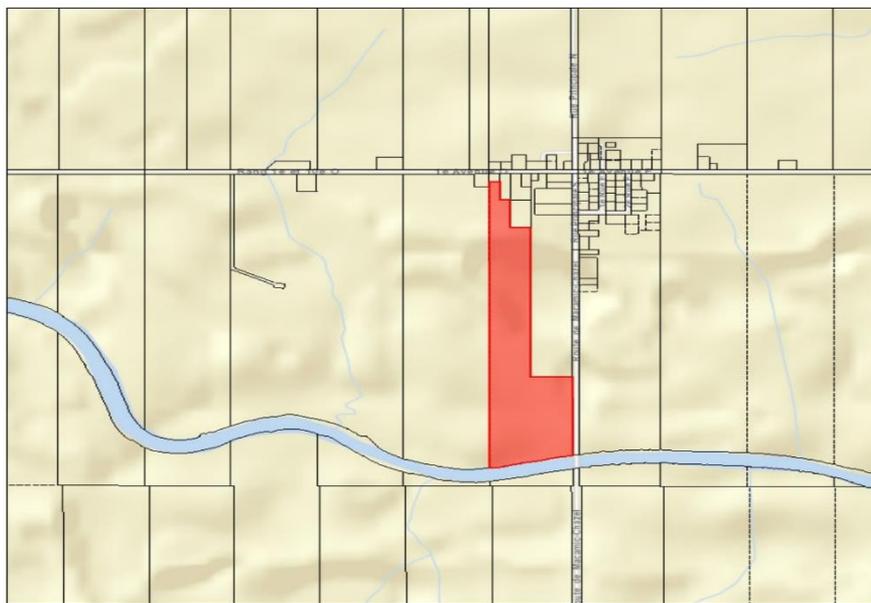
Sur les terres privées, y incluant les terres agricoles et les lots forestiers privés, toute circulation y est interdite sans l'autorisation expresse du propriétaire (article 15.1)



Le conducteur d'un véhicule hors route qui circule sur une terre du domaine privé sans l'autorisation du propriétaire ou du locataire commet une infraction et est passible d'une amende de 450 \$ à 900 \$.

Par le fait même, nous voulons vous informer que le lot ci-dessous est un lot privé et il n'appartient aucunement à la municipalité de Chazel. Donc, nous vous demandons de respecter les terrains privés.

Merci de votre collaboration!



Dans le cadre de la **Semaine nationale des proches aidants**

**REGROUPEMENT  
PROCHES AIDANTS  
ABITIBI-OUEST**



invite toute la population à une conférence inspirante  
***Rebondir après l'épreuve***  
où le rire et l'humour sont à l'honneur.



Prix **EXCELL'OR**  
décerné pour  
l'occasion à une  
entreprise en support  
à ses employés  
proches aidants



Avec  
**Josée Boudreault et  
Louis-Philippe Rivard**

*La force du couple  
dans les défis au  
quotidien*

*Co présidents d'honneur*

**M. Normand Lagrange, directeur général MRC  
Abitibi-Ouest et sa fille Camille**

*Quand la proche aidance se conjugue  
au féminin et au masculin, sans distinction d'âge.*

**Dimanche 3 novembre 2019**

Salle Desjardins — 195, rue Principale, La Sarre

**Accueil à 13 h ~ Début de la présentation à 13 h 30**

**Entrée : 10,00\$** (Financement à l'organisme)

Billets disponibles auprès du REGROUPEMENT PROCHES AIDANTS ABITIBI-OUEST, chez JEAN COUTU et à la MRC d'Abitibi-Ouest

**Pour information, contactez-nous au 819 333-5777**



Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

*Lumière sur*  
**L'EXCELLENCE!**  
33<sup>e</sup> Gala Excell'Or CCIAO  
CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE D'ABITIBI-OUEST

Présenté par **Hedra**  
QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE CHAZEL**  
Projet communautaire  
Salle communautaire de Chazel

Événement  
Hommage à nos familles pionnières



C'est du 07 au 11 octobre qu'avait lieu l'annonce aux finalistes du Gala Excell'Or. Cette année encore, nous avons visité les entreprises finalistes directement dans leur milieu de travail, accompagnés des partenaires financiers de l'événement. Au total, ce sont 26 entreprises qui ont été honorées, pour un total de 42 candidatures dans 11 catégories distinctes.





## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



### 10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



#### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



#### COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



#### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



#### SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



#### ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et U.L.C.



#### MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



#### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



#### RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



#### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

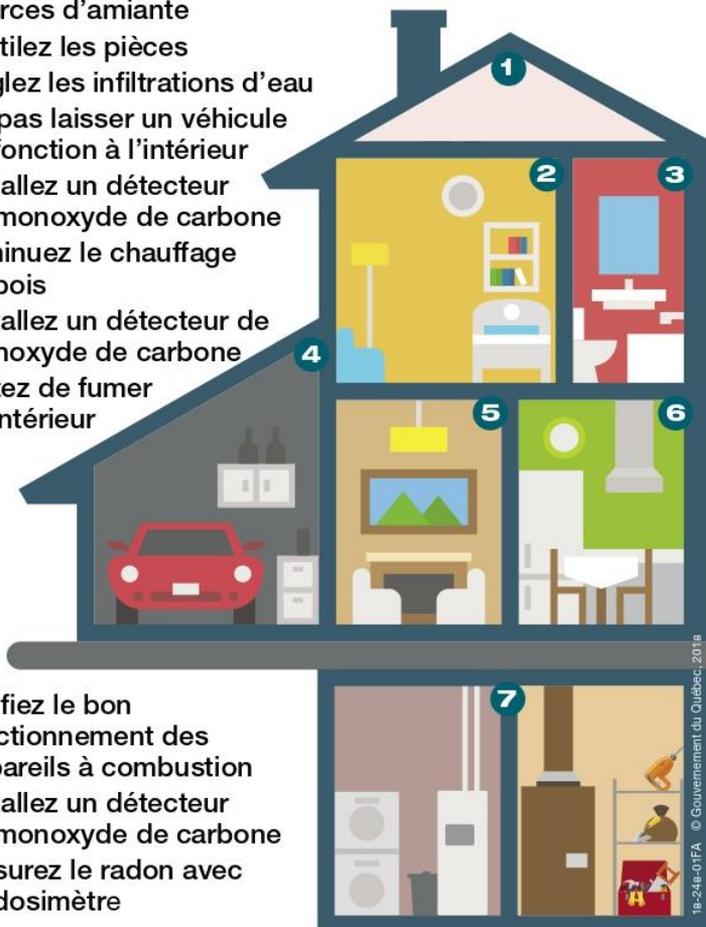
[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)

SI-0-11 (20-19-08)

# LES BONS GESTES À ADOPTER

## POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR!

- 1  Réglez les infiltrations d'eau
- 2  Lors de travaux, vérifiez les sources d'amiante
- 3  Ventilez les pièces
- 4  Réglez les infiltrations d'eau
- 4  Ne pas laisser un véhicule en fonction à l'intérieur
- 5  Installez un détecteur de monoxyde de carbone
- 5  Diminuez le chauffage au bois
- 6  Installez un détecteur de monoxyde de carbone
- 6  Évitez de fumer à l'intérieur



- 7  Vérifiez le bon fonctionnement des appareils à combustion
- 7  Installez un détecteur de monoxyde de carbone
- 7  Mesurez le radon avec un dosimètre

# RESPIREZ UN AIR DE QUALITÉ CHEZ SOI!

## DÉCOUVREZ LES SOURCES DE POLLUTIONS.

- 1 Infiltrations d'eau, moisissures
- 2 Amiante présent dans les matériaux de construction
- 3 Moisissures, humidité et mauvaise ventilation
- 4 Émission de monoxyde de carbone par le véhicule
- 5 Fumée provenant de foyer ou de poêle à bois



- 6 Monoxyde de carbone émis par des appareils de combustion, fumée de tabac et de cannabis
- 7 Infiltration de radon

[Quebec.ca/air](http://Quebec.ca/air)

<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b> VENDREDI</b>	<b> SAMEDI</b>
				<b>1</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>5</b> <b><u>PALMAROLLE</u></b> Église 12h30 à 18h	<b>6</b> <b><u>TASCHEREAU</u></b> Aréna 12h15 à 17h15	<b>7</b> <b><u>LA SARRE</u></b> Centre St- André 10h30 à 17h30	<b>8</b> <b><u>LA SARRE</u></b> Centre St- André 12h30 à 19h	<b>9</b>
<b>11</b>	<b>12</b> <b><u>BEAUCANTON</u></b> CLSC 12h15 à 17h15	<b>13</b>	<b>14</b> <b><u>DUPARQUET</u></b> Centre des loisirs 12h15 à 17h15	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b> <b><u>NORMÉTAL</u></b> Salle des loisirs 12h15 à 17h15	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b> <b><u>DUPUY</u></b> Aréna 9h30 à 15h30	<b>28</b>		

**Pour prendre rendez-vous consultez → [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca) ←**

**Ou téléphonez à partir du 15 octobre au : 1-844-616-2016**



## **BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES**

### **73 Principale**

### **MACAMIC, Qc**

Le 13 septembre 2019.

#### **OBJET : Information pour journal local.**

La saison estivale est maintenant chose du passé. L'automne est arrivé avec ses changements de température plus froide. Pour beaucoup de gens, lorsque l'on parle de température plus froide, on parle aussi de mettre une bûche dans le poêle.

Afin de s'assurer de chauffer en toute quiétude, il est important de vérifier notre installation. Les tuyaux reliant le poêle à la cheminée sont-ils encore bons? Y a-t-il des objets qui sont trop près du poêle? La cheminée, une cure de nettoyage (ramonage) ne lui fera pas de tort...

Peu importe le système de chauffage que l'on a : huile, propane, bois, granules et même électrique, une inspection et un entretien annuel s'impose, voir même plus régulier dépendant du système de chauffage. Chauffer à l'électricité peut être dangereux si l'on utilise des chauffeuses d'appoint en surnombre, ainsi que des extensions endommagées.

Encore quelques mois et l'année 2019 sera terminée. Pour ce qui est des interventions, l'on pourra dire que cette année passera à l'histoire. En date de la mi-septembre, les pompiers ont été appelés à 48 reprises en 2019. Dans les années antérieures, le maximum pour une année complète n'a jamais dépassé les 40 sorties.

Le 13 septembre dernier, la brigade rendait hommage à M. Michel Plourde qui a délaissé la brigade au cours du mois de mai. Michel avait joint les rangs de la brigade en janvier 1969, totalisant ainsi 50 ans de service. Félicitations Michel pour ces 50 ans.

En terminant, comme l'automne est aussi la période de changement d'heure, c'est également l'occasion de changer la pile de votre détecteur de fumée.

Roger Alain  
Dir. Adjoint



## **CHANGEMENT D'HEURE**

Le retour à l'heure normale se fera dans **la nuit du 2 au 3 novembre 2019** au Québec. À 2h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et gagnerons une heure de sommeil.

### **Pourquoi change-t-on l'heure?**

C'est en 1918, pendant la Première Guerre mondiale, que la Chambre des Communes du Canada adopta la Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour dans le but d'économiser l'électricité et de maximiser l'utilisation de la période d'ensoleillement. Puis, en 2006, le Canada a adopté la Loi sur le temps légal visant à normaliser l'heure entre le Canada et les États-Unis qui venaient d'adopter l'Energy Policy Act of 2005 ayant pour but l'économie d'énergie dans une optique environnementale.

Donc, depuis 2007, la période d'application de l'heure avancée est plus longue de 4 ou 5 semaines puisque nous avançons maintenant l'heure le deuxième dimanche de mars (au lieu du premier dimanche d'avril) et que nous revenons à l'heure normale le premier dimanche de novembre (au lieu du dernier dimanche d'octobre).

### **Changez aussi les piles de vos avertisseurs de fumée!**



À chaque changement d'heure, les services de protection contre les incendies demandent à la population de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de remplacer les piles, si nécessaire. N'hésitez pas à suivre cette recommandation qui peut sauver des vies.